

## INSERTIONS.



A V I S.

Le public est avisé que le prix d'abonnement de la Feuille fédérale suisse est, pour l'année prochaine, maintenu à quatre francs, y compris l'envoi franc de port dans toute la Suisse.

La Feuille fédérale comprendra à l'avenir tous les messages et rapports importants du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale suisse, des extraits des délibérations et des rapports des commissions de cette Autorité; de plus des rapports adressés par les Consuls suisses à l'étranger, quand ils sont de nature à intéresser le public; les aperçus mensuels de l'importation, de l'exportation et du transit en Suisse, puis les délibérations du Conseil fédéral qui se prêtent à la publicité, et enfin les avis et publications d'Autorités fédérales et cantonales, ainsi que celles d'Etats étrangers.

A la Feuille fédérale seront annexés les lois fédérales, arrêtés et ordonnances nouvellement promulgués, ainsi que les traités conclus avec l'étranger, les budgets des Autorités fédérales concernant les recettes et les dépenses, le compte général annuel, l'annuaire fédéral et le tableau rédigé dans les trois langues nationales, des marchandises importées, exportées et transitant en Suisse dans l'intervalle d'une année.

En vertu d'une décision du Conseil fédéral, la législation fédérale peut être expédiée *indépendamment de la Feuille fédérale*, le prix d'abonnement demeurant fixé à trois francs, prix moyennant lequel on peut se procurer chacun des tomes qui ont déjà paru.

Les abonnements à la Feuille fédérale, ainsi qu'au tome courant du Recueil des lois, peuvent être pris à toute époque de l'année et non pas seulement par trimestre ou semestre dans tous les offices de poste, lesquels sont tenus d'inscrire les demandes à quelque époque que ce soit. Les numéros qui auront déjà paru dans le courant de l'année seront toujours et promptement livrés aux abonnés.

La Feuille fédérale des années précédentes pourra toujours être fournie par l'expédition; en ce qui concerne les volumes des lois qui sont terminés, on est prié de s'adresser à la Chancellerie fédérale.

Toutes les réclamations relatives à la Feuille fédérale doivent être adressées à l'Expédition et non à la Chancellerie fédérale, ainsi que cela a eu fréquemment lieu jusqu'à présent.

Berne, le 17 Décembre 1859.

*La Chancellerie fédérale.*

## A V I S.

A dater du 1. Janvier prochain, les communications et lettres destinées au Tribunal fédéral suisse doivent être adressées à Mr. le Juge fédéral *Jäger* à Brugg, élu Président de la dite Autorité pour l'année 1860.

Lucerne, le 29 Décembre 1859.

Le Président sortant:  
CASIMIR PFYFFER, D<sup>e</sup> J. U.

### Mise au concours.

(Les offres de service doivent se faire par écrit, franc de port et être accompagnées de certificats de mœurs, on exige aussi que les postulants indiquent *distinctement* leurs noms de baptême, le lieu de leur domicile et d'origine.)

1) *Buraliste* et *facteur* à Riehen, Canton de Bâle-Ville. Traitement annuel fr. 400. S'adresser, d'ici au 10 Janvier 1860, à la Direction des Postes à Bâle.

2) *Buraliste*, *facteur* et *télégraphiste* à Zerne (Grisons). Traitement annuel fr. 520 de la Caisse postale et fr. 180 plus provision de dépêche de la Caisse des télégraphes. S'adresser, d'ici au 14 Janvier 1860, à la Direction des Postes à Coire.

1) *Chargeur* au bureau de poste à Thoun et *facteur* pour Hofstetten. Traitement annuel fr. 720. S'adresser, d'ici au 5 Janvier 1860, à la Direction des Postes à Berne.

2) *Commiss de poste* à Brugg, Canton d'Argovie. Traitement annuel fr. 840. S'adresser, d'ici au 6 Janvier 1860, à la Direction des Postes à Aarau.

Librairie **J. Balp**, éditeur, à Berne.

## LES ALPES

*Description pittoresque de la nature et du faune alpestre*

par

**F. de Tschudi.**

Orné de 24 gravures en 2 tons, broché fr. 16, — rel. fr. 18, —  
élég. rel. fr. 20.

Cet ouvrage forme un volume de 470 pages grand in-8<sup>o</sup>. Depuis sa parution la nature alpestre n'avait pas trouvé de peintre aussi exact

et aussi habile que Mr. F. de Tschudi; ce qui ajoute au prix de son livre, c'est qu'il est tout-à-fait populaire. La jeunesse lira avec passion ces émouvantes histoires de chasse, tandis que le touriste retrouvera dans ces fraîches descriptions la senteur fortifiante des sapins avec la pure atmosphère des hautes cimes des Alpes. Ajoutons qu'il serait difficile de choisir cette année un plus beau volume pour étrennes.

L'ouvrage se trouve: A Berne: Librairie J. Dalp; a Genève chez MM. E. Beroud, Desrois; à Chaux-de-Fonds chez Mr. Lesquereux; à Lausanne chez MM. Martignier et Chavannes, Delafontaine; à Vevey chez Mr. R. Eymann; au Locle chez Mr. Ed. Graa; à Neuchâtel chez MM. Gerster, Meyer et Comp.

---

## CATALOGUE DE BONS OUVRAGES

qui se trouvent à la

**Librairie J. Dalp à Berne.**

*Prix considérablement réduits.*

Le catalogue se distribue gratis. Lettres franco.

---

The first part of the report deals with the general situation of the country and the progress of the work during the year. It is followed by a detailed account of the various projects and the results achieved. The report concludes with a summary of the work done and the plans for the future.

The second part of the report deals with the financial aspects of the work. It gives a detailed account of the income and expenditure for the year and shows how the work has been financed. It also discusses the various sources of income and the methods of expenditure.

The third part of the report deals with the personnel of the organization. It gives a detailed account of the various staff members and their work during the year. It also discusses the methods of recruitment and the methods of training.

The fourth part of the report deals with the various projects and the results achieved. It gives a detailed account of the various projects and the results achieved. It also discusses the methods of selection and the methods of execution.

The fifth part of the report deals with the various projects and the results achieved. It gives a detailed account of the various projects and the results achieved. It also discusses the methods of selection and the methods of execution.

The sixth part of the report deals with the various projects and the results achieved. It gives a detailed account of the various projects and the results achieved. It also discusses the methods of selection and the methods of execution.

The seventh part of the report deals with the various projects and the results achieved. It gives a detailed account of the various projects and the results achieved. It also discusses the methods of selection and the methods of execution.

The eighth part of the report deals with the various projects and the results achieved. It gives a detailed account of the various projects and the results achieved. It also discusses the methods of selection and the methods of execution.

## INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1859
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	63
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	31.12.1859
Date	
Data	
Seite	657-660
Page	
Pagina	
Ref. No	10 058 134

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.